Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du bac 2023 : Philosophie Métropole

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2023

PHILOSOPHIE

Durée de l'épreuve : 4 heures – Coefficient : 8

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

A propos de ce corrigé

Ce document est une proposition de corrigé rédigée pour le site sujetdebac.fr

La philosophie est un domaine riche et diversifié, offrant de multiples perspectives et interprétations. Ainsi, il existe une pluralité de manières de traiter un sujet philosophique donné, chacune apportant sa propre compréhension et ses propres arguments.

Cette proposition de corrigé vous fournit un exemple de démarche possible pour aborder chaque sujet. Vous êtes encouragé(e)s à explorer différentes approches, à développer vos propres idées et à formuler vos propres arguments.

Pour accéder à d'autres sujets et corrigés de philosophie au baccalauréat : www.sujetdebac.fr/annales/philosophie/

Dissertation n°1
Sujet : Le bonheur est-il affaire de raison ?

Analyse des termes du sujet

- Le bonheur : Le bonheur est un état de satisfaction, de bien-être et de contentement. Il peut être considéré comme le but ultime de la vie selon de nombreuses philosophies, allant de l'hédonisme à l'eudémonisme. Le bonheur peut être subjectif, dépendant des préférences individuelles, mais aussi objectif, lié à des conditions de vie telles que la santé, la sécurité, etc.

- Est-il : Cette formulation pose la question d'un lien causal ou corrélatif. Cela interroge si la raison est une condition nécessaire et/ou suffisante pour atteindre le bonheur.

- Affaire : Ce terme implique un domaine de responsabilité ou d'influence. Le terme suggère que le bonheur pourrait dépendre principalement d'un certain facteur, ici la raison.

- Raison : La raison fait référence à la capacité humaine de penser, de juger, et de prendre des décisions en fonction de principes logiques, de valeurs et de connaissances. Elle peut également désigner la faculté de discerner le bien du mal, le juste de l'injuste. Dans ce contexte, la raison peut être comprise comme la capacité à utiliser la logique et la réflexion pour atteindre le bonheur.

En analysant ces termes, on comprend que le sujet interroge la relation entre le bonheur, en tant qu'état de satisfaction et de bien-être, et la raison, en tant que faculté

de penser de manière logique et rationnelle. Il nous demande d'examiner si le bonheur dépend de la capacité à raisonner de manière appropriée, à prendre des décisions éclairées et à suivre des principes moraux. Il soulève également des questions sur la nature du bonheur lui-même : est-il purement émotionnel, ou implique-t-il une composante rationnelle ? De plus, il pose la question de savoir si la raison est un moyen efficace pour atteindre le bonheur, ou si d'autres facteurs entrent en jeu.

Notions philosophiques abordées par ce sujet

- Le bonheur : Le bonheur est au cœur du sujet. Il est essentiel de comprendre sa nature, ses différentes interprétations philosophiques et son lien potentiel avec la raison.

- La raison : Étant donné que le sujet interroge la relation entre le bonheur et la raison, cette notion est centrale. Il est nécessaire d'examiner le rôle de la raison dans la quête du bonheur et dans la manière dont nous déterminons ce qui est véritablement source de bonheur.

- La conscience : La conscience peut être liée au bonheur dans la mesure où elle nous permet de réfléchir à nos actions et à leurs conséquences sur notre bien-être. Elle est également centrale dans la réflexion sur la relation entre le bonheur et la raison.

Quelques pièges à éviter

Réductionnisme : Évitez de réduire la question à une simple dichotomie entre raison et bonheur. Le sujet invite à explorer la relation complexe entre ces deux concepts, et une approche trop simpliste risquerait de négliger d'autres facteurs importants.

Ignorer les nuances philosophiques : Ne négligez pas les différentes interprétations philosophiques du bonheur et de la raison. Ces concepts peuvent être compris de différentes manières selon les traditions philosophiques et les théories éthiques.

Mauvaise définition du bonheur : Le bonheur ne doit pas être confondu avec le plaisir, qui est souvent momentané et éphémère. Le bonheur est généralement considéré comme un état plus durable et profond.

Propositions de problématique

- Comment la raison contribue-t-elle à la quête du bonheur ?
- La raison peut-elle parfois entraver la réalisation du bonheur ?
- Peut-on être véritablement heureux sans faire preuve de rationalité ?
- La raison guide-t-elle nécessairement vers un bonheur authentique ?
- La raison est-elle un obstacle ou un moyen vers le bonheur ?

Eléments de réponses et références philosophiques

Dans son œuvre majeure "Éthique à Nicomaque", Aristote explore la notion d'eudémonisme, selon laquelle le bonheur (eudaimonia) est le but ultime de la vie humaine. Pour Aristote, le bonheur est étroitement lié à la pratique de la vertu, qui est en partie guidée par la raison. Ainsi, il soutient que le bonheur est en partie affaire de raison, dans la mesure où la vie conforme à la raison mène au bonheur.

Épicure enseigne que le bonheur réside dans l'absence de douleur et dans la satisfaction des besoins naturels et nécessaires. Pour lui, la raison est importante pour distinguer les plaisirs véritables des désirs vains et pour rechercher la modération dans la poursuite du bonheur.

Bien que la raison soit précieuse, elle a ses limites. Parfois, le bonheur réside dans l'acceptation de l'incertitude et du mystère de l'existence, plutôt que dans une compréhension rationnelle complète de toutes choses. Par exemple, la contemplation de la beauté de la nature peut procurer du bonheur même si elle dépasse notre compréhension rationnelle.
Dans ses "Pensées", Pascal explore la complexité de la condition humaine et soutient que le bonheur véritable ne peut être atteint que par la foi en Dieu. Pour lui, la raison seule ne peut pas mener au véritable bonheur, car l'homme est confronté à l'angoisse et au vide existentiel. Ainsi, sa perspective suggère que le bonheur dépasse largement le domaine de la raison.

Kant soutient que la raison joue un rôle crucial dans la détermination du devoir moral, mais il sépare la recherche du bonheur de la quête de la moralité. Selon lui, le bonheur est une question subjective et contingente, tandis que la raison est universelle et impérative.

Dans son ouvrage "L'Utilitarisme", John Stuart Mill défend l'idée que le bonheur est le plus grand bien et que nous devrions chercher à maximiser le bonheur pour le plus grand nombre de personnes possible. La raison est utilisée pour calculer et évaluer les conséquences de nos actions sur le bonheur global. En effet, la raison nous pousse à considérer les implications éthiques de nos actions sur les autres, ce qui est crucial pour un bonheur authentique. Par exemple, agir de manière égoïste peut apporter un plaisir temporaire, mais cela peut entraîner des conséquences néfastes pour les relations interpersonnelles et le bien-être général.

Spinoza affirme que le bonheur réside dans la connaissance et la compréhension de la nature de l'existence, ainsi que dans l'acceptation de notre place dans l'ordre naturel. Pour Spinoza, la raison est indispensable pour surmonter nos propres affects et accéder à un bonheur stable et durable. La raison permet une introspection lucide, aidant à identifier nos véritables besoins et désirs. Par exemple, une personne qui comprend ses propres motivations et aspirations est plus en mesure de poursuivre des objectifs qui lui apportent un véritable épanouissement, plutôt que de simplement suivre des normes sociales ou des désirs superficiels.

Dissertation n°2
Sujet : Vouloir la paix, est-ce vouloir la justice ?

Analyse des termes du sujet

- Vouloir : Ce terme implique un désir conscient et volontaire. Vouloir quelque chose suppose une intention dirigée vers un but spécifique. Dans ce contexte, il s'agit de déterminer si le désir de paix conduit nécessairement à un désir de justice, et vice versa.

- La paix : Traditionnellement, la paix est comprise comme l'absence de conflit, de guerre, ou de violence. Cependant, philosophiquement, elle peut également être envisagée comme un état d'harmonie sociale, politique et morale.

- Est-ce : Ce connecteur introduit une question de nature conceptuelle et philosophique, invitant à examiner la relation entre deux concepts ou idéaux.

- La justice : La justice renvoie à l'équité, à l'égalité et au respect des droits. Cela peut inclure la justice distributive (comment les ressources sont réparties dans la société), la justice sociale (traitement équitable des individus), ainsi que la justice comme vertu morale.

Ce sujet pose la question de savoir si la paix peut être réellement atteinte sans une justice préalable, et si la justice peut être maintenue sans une paix relative. Ce sujet suppose que la paix et la justice sont des idéaux compatibles voire interdépendants, mais il invite également à examiner si des compromis sont parfois nécessaires entre ces deux idéaux.

Notions philosophiques abordées par ce sujet

- La justice : Cette notion est directement au cœur du sujet, car il interroge la relation entre vouloir la paix et vouloir la justice.

- L'État : Cette notion est indirectement abordée par le sujet car l'État est souvent impliqué dans la promotion de la paix et de la justice à travers ses lois et ses institutions.

Quelques pièges à éviter

Réduire la justice à une simple application des lois : La justice ne se limite pas à l'application des lois et des règlements. Les lois ne sont pas toujours justes. La justice implique des questions de justice sociale, d'équité, et de respect des droits fondamentaux des individus et des groupes.

Négliger les implications philosophiques : Ce sujet soulève des questions profondes sur les valeurs et les principes éthiques qui sous-tendent la paix et la justice. Il est essentiel d'explorer ces implications philosophiques sans se limiter à une analyse superficielle ou purement pragmatique.

Confondre la paix avec l'absence de conflit : La paix ne se réduit pas simplement à l'absence de guerre ou de conflits ouverts. Elle englobe des dimensions plus larges telles que l'harmonie sociale, la sécurité, et la stabilité politique et morale.

Ignorer les contradictions potentielles : Reconnaissez qu'il peut y avoir des contradictions entre les aspirations à la paix et à la justice. Par exemple, la justice peut impliquer des sanctions ou des mesures coercitives qui ne sont pas toujours compatibles avec des objectifs de paix immédiate. Et inversement, des solutions pacifiques peuvent sembler injustes pour certaines parties impliquées.

Propositions de problématique

- En quoi la justice est-elle indissociable de la recherche de la paix ?
- Comment la quête de la paix s'articule-t-elle avec l'exigence de justice ?
- Peut-on atteindre une paix durable sans instaurer la justice ?
- Comment la justice contribue-t-elle à la stabilité et à la pérennité de la paix ?
- Peut-on avoir la paix sans justice, ou la justice sans paix ?

Contradictions possibles pour traiter ce sujet

Thèse : La quête de la paix implique nécessairement la poursuite de la justice, car un ordre durable et équilibré ne peut être établi sans résoudre les injustices sous-jacentes.

Antithèse : La paix peut être recherchée indépendamment de la justice, car des compromis pragmatiques peuvent parfois être nécessaires pour éviter ou résoudre les conflits, même au détriment de la justice.

Eléments de réponse et références philosophiques

Selon la théorie de la guerre juste, développée par Saint Augustin et Thomas d'Aquin, il peut être moralement justifié d'engager une guerre pour restaurer la paix et l'ordre, même si cela implique des actions qui peuvent sembler injustes dans d'autres circonstances.

Kant soutient que la paix perpétuelle entre les nations est atteignable uniquement lorsque les principes du droit cosmopolitique sont respectés, garantissant ainsi une forme de justice internationale fondée sur le respect des droits universels de l'homme.

Selon John Rawls, une société juste est une condition préalable à la paix durable, car elle établit des principes équitables de distribution des ressources et des droits qui réduisent les injustices et les tensions sociales.

Dans son ouvrage "Le Léviathan", Thomas Hobbes décrit un état de nature marqué par la guerre de tous contre tous et propose que la paix puisse être atteinte par un contrat social où les individus renoncent à certaines libertés en échange de la sécurité garantie par un souverain puissant. La paix ici n'est pas nécessairement liée à la justice, mais à l'ordre et la sécurité. Des régimes autoritaires, comme celui de l'Empire romain ou la Pax Romana, ont maintenu la paix par la force sans assurer une justice équitable pour tous, démontrant que la paix peut effectivement exister sans justice.

Les négociations internationales, comme celles menées lors des traités de paix après les deux guerres mondiales, exigent souvent des concessions mutuelles entre les parties belligérantes, ce qui peut inclure des arrangements qui ne satisfont pas pleinement aux critères de justice, mais qui sont jugés nécessaires pour préserver la paix.
De même, les accords de paix, comme ceux signés entre Israël et l'Égypte ou entre Israël et la Palestine à diverses occasions par le passé, montrent que des compromis sur des questions de justice peuvent être nécessaires pour mettre fin à des conflits prolongés et instaurer une période de paix relative.

Les critiques de l'idéalisme politique, notamment par des penseurs comme Hans Morgenthau, soulignent que les aspirations à une justice parfaite peuvent parfois être irréalistes et impraticables dans les contextes géopolitiques complexes, où des compromis pragmatiques sont nécessaires pour maintenir la stabilité.
Néanmoins, les sociétés fondées sur des principes de justice ont tendance à être plus stables et résilientes face aux tensions sociales, car elles promeuvent le respect mutuel et l'équité. Par exemple, les pays nordiques, souvent cités pour leur indice élevé de paix et de justice sociale, bénéficient d'une stabilité politique et sociale durable.

Explication de texte
Sujet : Lévi-Strauss, La Pensée sauvage (1962)

Résumé du texte

Dans cet extrait, Lévi-Strauss oppose le bricoleur à l'ingénieur. Le bricoleur utilise des matériaux et des outils qu'il a sous la main, sans les subordonner à un projet spécifique, contrairement à l'ingénieur qui les choisit en fonction de ses plans précis. L'univers du bricoleur est constitué d'éléments hétéroclites et contingents, collectés pour leur potentialité d'usage future. Chaque élément du bricoleur est polyvalent, à mi-chemin entre spécificité et flexibilité.

Notion philosophique abordée par ce texte

- La technique : Le texte traite de la technique en opposant deux manières d'utiliser les outils et les matériaux.

- La science : Indirectement, le texte évoque la science par le biais de l'ingénieur, dont le travail repose sur des principes scientifiques et méthodiques pour réaliser des projets précis. La distinction entre la méthode rigoureuse de l'ingénieur et l'approche plus empirique du bricoleur peut renvoyer à une opposition entre science et empirisme.

- Le travail : Le texte aborde la notion de travail en décrivant les activités du bricoleur et de l'ingénieur. Il souligne la différence entre un travail improvisé et adaptatif (le bricolage) et un travail structuré et planifié (l'ingénierie).

- La raison : La raison est implicitement abordée par la distinction entre la planification rationnelle de l'ingénieur et l'adaptation intuitive du bricoleur. L'ingénieur incarne la rationalité instrumentale, tandis que le bricoleur utilise une forme de rationalité plus flexible et contingente.

La problématique du texte

Problématique principale :

Comment les différentes approches de l'utilisation des outils et des matériaux influencent-elles notre rapport au monde et notre capacité à créer ?

Cette question implique une réflexion philosophique sur la manière dont nous interagissons avec notre environnement matériel et les ressources disponibles. Elle examine deux paradigmes de création et d'ingénierie : celui de l'ingénieur, qui suit une méthode précise, et celui du bricoleur, qui s'adapte aux circonstances. Cette opposition soulève plusieurs questions :

- La nature de la créativité : Est-elle plus libre et potentiellement plus inventive lorsqu'elle est contrainte par les ressources disponibles (bricolage) ou lorsqu'elle suit une planification rigoureuse (ingénierie) ?
- L'adaptation et l'innovation : Dans quelle mesure l'adaptation aux circonstances et l'utilisation de moyens hétéroclites peuvent-elles mener à des innovations imprévues et originales ?
- La relation entre moyens et fins : Comment les moyens disponibles influencent-ils les objectifs que l'on peut atteindre ? Peut-on créer de manière efficace sans des moyens spécifiquement conçus pour chaque tâche ?

Problématiques induites :

- Quelle est la différence entre une pensée structurée et planifiée et une pensée adaptative et improvisée ?

  Cette question aborde la distinction entre la méthode analytique et systématique de l'ingénieur et l'approche plus intuitive et pragmatique du bricoleur. Elle pose des questions sur les avantages et les limitations de chaque mode de pensée.

- Comment se manifeste la créativité dans des contextes de ressources limitées et contingentes ?

  Cette question se concentre sur la capacité du bricoleur à tirer parti de ressources limitées et à les utiliser de manière inventive, posant des questions sur l'innovation et l'ingéniosité humaine face aux contraintes.

La thèse de l'auteur

La thèse de Lévi-Strauss dans cet extrait est que la capacité à utiliser des ressources disponibles de manière flexible et créative, propre au bricoleur, constitue une forme de rationalité et d'efficacité distincte mais tout aussi valable que la méthode planifiée et structurée de l'ingénieur. Cette perspective valorise l'adaptabilité et l'ingéniosité humaine face aux contraintes matérielles, et met en lumière une approche alternative de la connaissance et de l'action qui repose sur l'improvisation et l'utilisation contingente des moyens à disposition.

Eléments d'analyse du texte

Dans ce texte, on peut identifier quatre parties distinctes :

Introduction et contraste : Lévi-Strauss introduit ici les deux figures principales de son analyse : le bricoleur et l'ingénieur. Il pose la distinction essentielle entre ces deux approches en termes de méthode et de ressources utilisées. L'ingénieur planifie et sélectionne ses outils en fonction de projets spécifiques, tandis que le bricoleur improvise avec ce qu'il a sous la main.

Description et origine des matériaux : L'auteur décrit ici la nature des matériaux du bricoleur, soulignant leur hétérogénéité et leur accumulation contingente. Il explique

que ces matériaux ne sont pas choisis pour un projet précis mais sont le fruit d'opportunités passées.

Concept de l'instrumentalité : Lévi-Strauss développe l'idée que les matériaux du bricoleur sont définis par leur potentiel d'usage plutôt que par leur adéquation à un projet spécifique. Il utilise l'expression du bricoleur pour illustrer cette approche pragmatique et flexible.

Conclusion sur la polyvalence : L'auteur conclut en précisant que les éléments utilisés par le bricoleur sont polyvalents, capables d'être employés de multiples manières. Cela souligne la flexibilité et l'ingéniosité du bricoleur, capable de s'adapter à diverses situations avec les mêmes ressources.

Lévi-Strauss développe ses idées de manière structurée, en opposant clairement les approches du bricoleur et de l'ingénieur. Il décrit ensuite en détail les caractéristiques des matériaux et des outils du bricoleur, leur origine, et leur usage polyvalent. Il utilise des exemples concrets et des expressions propres au bricoleur pour illustrer ses concepts, tout en construisant progressivement une argumentation cohérente autour de la flexibilité et de la créativité face aux contraintes matérielles.

Néanmoins, l'argumentaire de Lévi-Strauss présente plusieurs faiblesses dans cet extrait :

- Il ne reconnait pas que l'ingénieur, bien que plus structuré, peut également faire preuve de flexibilité et d'innovation dans la résolution de problèmes. De plus, la polyvalence peut parfois mener à des solutions moins optimales comparées à des approches plus spécialisées. La comparaison entre le bricoleur et l'ingénieur peut sembler un peu simpliste.

- L'accumulation contingente peut aussi être vue comme une limite, car elle dépend des hasards et des opportunités, ce qui peut restreindre la capacité du bricoleur à répondre à des besoins spécifiques ou complexes avec précision. Conserver des matériaux en se basant sur leur potentiel d'usage futur peut mener à l'accumulation excessive et inutile de ressources, pouvant créer du désordre ou de la confusion.

_____

Pour accéder à d'autres sujets et corrigés de philosophie au baccalauréat :
www.sujetdebac.fr/annales/philosophie/

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.